



**Atelier Solima : L'accompagnement : de la répétition à la scène ... de la maquette à l'album**  
**Jeudi 3 avril 2014 - Hôtel de l'Agglomération - 14h- 17h**

**Liste des participants**

Animateur :

**Mathieu Lambert**, Le Garage Electrique (Comité de Pilotage)

Témoins :

**Clotilde Bernier**, responsable accompagnement, Paloma, Nîmes  
**Florian Olivères**, programmateur du Festival Détours du Monde de Chanac et responsable de dispositif Silo : dispositif d'émergence pour les musiques traditionnelles et musiques du monde

Musiciens :

**Céline Baudino**, Heart of Wolves  
**Patrice Soletti**, l'Oreille Electrique, Electric Pop Art Ensemble

1

Participants :

**Emilie Bertrand**, coordinatrice Solima  
**Vincent Boisseau**, professeur musiques actuelles amplifiées, Conservatoire de Montpellier et Victoire2  
**Valérie Bruas**, conseillère musique Drac LR  
**Marc Daniel**, directeur de la culture, Montpellier Agglomération  
**Hélène Dehais**, chargée de mission Smart, Illusion & Macadam  
**Nina Iaconopelli**, chargée de mission Smart, Illusion & Macadam  
**Carole Lacourtiade**, chargée des musiques actuelles, Arts Vivants 11, dispositif Vice Versa  
**Jean-Louis Lefebvre**, direction de la culture, Montpellier Agglomération  
**Juliette Perraud**, chargée de production du collectif la Marmite  
**Isabelle Petit**, directrice, Victoire 2  
**Pascal Portugués**, responsable du tremplin Duel Rock  
**Alain Rabaud**, coordinateur Apem LR  
**Thomas Raymond**, Directeur d'Attitude, Buzzbooster  
**Mounir Retaiba**, animateur, Maison Pour Tous Léo Lagrange  
**Fabrice Richard**, responsable du spectacle vivant, Région Languedoc Roussillon  
**Nadège Staebler**, chargée de mission Réseau en Scène  
**Guilhem Trebuchon**, chargé de mission musique, Hérault Musique Danse, dispositif 34 Tours  
**Christine Vergnes**, directrice adjointe de la culture, Conseil Régional LR

Excusés :

**Franck Berger**, délégué culturel du Crous Montpellier

**Yves Bommenel**, chargé de mission musique actuelle, Festival Tropisme / Illusion & Macadam

**Habib Dechraoui**, directeur d'Uni'Sons, Disk'Air Tour

**Jean-François Fontana**, président du Jam

**Flavie Van Colen**, directrice adjointe Paloma

**François Pinchon** (Fyfy), directeur, et **Marie Garnier**, TAF, Secret Place

**Mathieu Xavier-Arnilhac**, manager, Mensah Live (SR)

### **Déroulement :**

Présentation du Solima

Introduction sur l'accompagnement

Tour de table des participants

Préconisations

### **Introduction - Mathieu Lambert**

Dans le milieu musical, le terme d'« accompagnement » est aujourd'hui incontournable mais renvoie à des réalités multiples : insertion professionnelle, développement des pratiques, aide à la mise en œuvre de projets... A la lisière entre le soutien à la production et la formation, ces dispositifs se multiplient, viennent questionner les concepts traditionnels de l'enseignement et soulèvent un certain nombre d'interrogations : A qui s'adressent-ils ? Quels objectifs et quelles ressources pédagogiques ? Quelle complémentarité et quelle coopération entre les différents acteurs ? Quels moyens pour la/leur pérennisation ? A Montpellier, l'offre d'accompagnement s'est développée à partir d'initiatives très diverses, portées par des opérateurs dont les logiques ne sont pas les mêmes. Quelle cohérence entre les dispositifs de repérage et d'accompagnement sur Montpellier et sa région ? Y a-t-il des partenariats à imaginer ? Des ponts à établir ? Des choses à améliorer ?

Au sens strict du terme, et quel que soit la discipline ou le savoir concernés, l'accompagnement est un processus pédagogique qui vise l'autonomie des personnes accompagnées. Dans les musiques actuelles, l'accompagnement s'est défini comme un discours pédagogique renouvelé qui tient compte de la spécificité des différents savoirs à maîtriser et à conjuguer (artistiques, techniques, socioéconomiques, juridiques...) et de l'importance des phénomènes d'imitation dans l'apprentissage musical. Surtout, c'est un dispositif qui prend en compte les personnes dans leur globalité, et pas uniquement en tant qu'artiste ou qu'agent économique.

L'offre d'accompagnement, sur le territoire national, se structure autour de trois pôles dans le parcours du musicien.

#### **1/ Accompagnement artistique**

- créer les conditions favorables à la création et à sa diffusion (enregistrée ou live)
- réaliser des résidences, se faire coacher, bénéficier de regards extérieurs

**Solima Montpellier** - [www.solimam.fr](http://www.solimam.fr) - **Contact : Emilie Bertrand** - [coordination@solimam.fr](mailto:coordination@solimam.fr) - **04 67 58 27 48**

## **2/ Accompagnement professionnel**

- comprendre le cadre légal et les enjeux
- mettre en place une stratégie de développement

## **3/ Accompagnement à l'insertion socio-économique**

- faciliter le repérage du projet musical et son insertion dans les réseaux esthétiques
- mettre en place une stratégie de communication et une identité numérique et visuelle forte

En faisant de l'autonomisation l'objectif principal de l'accompagnement (donner les clés de compréhension, « ne pas faire à la place de », et ne surtout pas « assister »), celui-ci génère un certain nombre d'ambiguïtés.

Dès lors que tout le monde revendique aujourd'hui ce terme comme un étendard, quel en devient sa limite, où s'arrête-t-il ? Si l'accompagnement porte sa fin en lui (puisque'il s'agit d'autonomiser) n'est-ce pas antinomique avec le travail de développement et/ou de production ? Les producteurs phonographiques, agents historiques du travail de repérage et de développement artistique, étant en crise aigüe, l'accompagnement n'est-il pas une solution de remplacement à l'énorme attente des artistes en termes de soutien et de développement ?

Par ailleurs, les artistes se repèrent-ils dans cette offre ? Connaissent-ils précisément les objectifs et les contenus des dispositifs d'accompagnement ?

3

Au niveau de Montpellier, y a-t-il des manques ? Quels sont les rôles respectifs entre les lieux de diffusion, les tremplins, les fédés, les structures parapubliques ? Ou quels devraient être leur rôle ? Les trois pôles de compétences sus citées ne doivent-ils pas être réunis au sein d'une même structure ou partagés à travers des partenariats ?

Nous vous proposons un atelier pour échanger sur ces questions, et faire des propositions concrètes pour l'avenir de nos musiciens.

## **LES CONSTATS**

### **Des dispositifs de repérage et d'accompagnement nombreux et différents les uns des autres...**

Les acteurs présents lors de l'atelier représentent une pluralité d'activités autour de l'accompagnement : dispositif de repérage privé sans critère (Duels Rock), dispositifs de repérage public ou semi-public pour des groupes professionnels ou en voie de professionnalisation (34 Tours, Les Inouïs du Printemps de Bourges), dispositif de repérage et d'accompagnement par esthétique (Buzz Booster), accompagnement administratif (Smart.fr), de projets (Le Garage Electrique) sans critère artistique, repérage et accompagnement des amateurs (Labo Artistique de la Maison Pour Tous Léo Lagrange). Certains apportent un accompagnement ciblé (création d'un album, représentation scénique), d'autres ont une approche plus globale ou à la carte.

**Solima Montpellier - [www.solimam.fr](http://www.solimam.fr) - Contact : Emilie Bertrand - [coordination@solimam.fr](mailto:coordination@solimam.fr) - 04 67 58 27 48**

## **Qui correspondent à des manières différentes d'appréhender l'accompagnement...**

Ces dispositifs fonctionnent indépendamment les uns des autres. Un premier tour de table dévoile les différences de points de vue des participants ou du moins une manière différente de comprendre le terme d'accompagnement : Ce terme s'adresse-t-il seulement aux « professionnels » ? Cela dépend de ce qu'on appelle « professionnels ». La réponse serait oui si l'on considère qu'il s'agit d'apporter des outils pour mieux travailler. Il y a évidemment des musiciens amateurs qui ont besoin d'accompagnement. Au-delà de cette opposition « classique » et un peu limitante « professionnels – amateurs », les participants s'accordent pour dire que les musiciens, qu'ils soient amateurs, professionnels ou en voie de professionnalisation ont besoin d'accompagnement lors de moments clés de leur développement. Clotilde Bernier, chargée de l'accompagnement à Paloma rappelle qu'il y a très peu d'élus à la professionnalisation et que donc, celle-ci ne semble pas être l'objectif premier de l'accompagnement : Elle préfère parler de *pratique professionnelle* de la musique plutôt que de *professionnalisation*.

## **Les difficultés autour de l'accompagnement**

### **La question de la durée et des limites de l'accompagnement**

Les artistes trouvent parfois que l'accompagnement manque son objectif ou ne va pas assez loin. En effet, si l'accompagnement s'arrête avant que les artistes aient pu monter leur structure ou mettre en place les collaborations nécessaires à la poursuite de leurs activités, ils peuvent avoir le sentiment de se sentir « lâchés » et ont du mal à rebondir ensuite. Si la suite logique de l'accompagnement est la professionnalisation, celle-ci peut s'opérer en plusieurs phases qui peuvent être plus ou moins longues. Les schémas traditionnels de la professionnalisation changent et les musiciens doivent faire preuve de plus en plus d'autonomie. Cela pose la question de la durée de l'accompagnement qui doit pouvoir s'adapter en fonction des groupes et de leur organisation. Cette flexibilité n'est pas toujours facile à réaliser, notamment, faute de moyens. Les tendances actuelles d'organisation des groupes qu'ils soient autonomes ou organisés en collectifs les conduisent aussi à une forme « d'auto-accompagnement » solidaire (partage d'infos, de ressources, de matériel). Tout cela souligne encore une fois le manque de structure d'encadrement intermédiaire pour prendre le relais suite à l'accompagnement.

### **La question des moyens**

L'accompagnement sur le territoire pourrait concerner un grand nombre de musiciens en voie de professionnalisation. A Nîmes, des moyens importants ont été octroyés à la SMAC Paloma pour l'accompagnement. Il n'y a pas d'équivalent sur l'Agglomération de Montpellier. Par conséquent, disposant de moyens limités, les acteurs locaux s'interrogent pour rationaliser l'offre d'accompagnement.

### **Les particularités des publics accompagnés**

Carole Lacourtiade qui s'occupe du dispositif Vice Versa dans l'Aude, la Lozère et en partenariat avec le Médiateur à Perpignan évoque la précarité sociale des gens accompagnés. Soit ils ont un travail à côté et ne sont pas toujours disponibles, soit ce n'est pas le cas et ils ont souvent du mal à vivre de leur projet et à pouvoir couvrir les frais liés au développement de leur groupe. Les dispositifs doivent prendre en compte ces

contraintes.

### **Le périmètre géographique**

Seuls quelques dispositifs permettent de sortir du territoire. Pour les autres, il est difficile de communiquer sur les groupes émergents en dehors de l'Agglomération. Il ne s'agit pas de glisser vers un projet de diffusion qui n'est plus du ressort de l'accompagnement mais il manque peut-être un échelon qui permettrait de mieux passer ce cap.

### **Les facteurs d'entrée dans l'accompagnement**

Il existe des dispositifs territoriaux (34 Tours pour le département de l'Hérault par exemple) et/ou esthétiques (le Buzzbooster, Disk'Air Tour). L'entrée esthétique est-elle plus intéressante que l'entrée territoriale ? La question reste ouverte.

### **Des dispositifs pas toujours connus des musiciens...**

Les approches de l'accompagnement sont donc diverses et les besoins multiples, ce qui explique par conséquent la diversité des propositions de repérage et d'accompagnement qui fonctionnent souvent de pair. Cette diversité et la difficulté de définir clairement la notion d'accompagnement peuvent être une source de confusion pour les musiciens qui peuvent parfois avoir du mal à repérer le dispositif qui leur convient le mieux en fonction de leurs objectifs et de leur stade de développement. Parfois même, ils ne les connaissent pas tous et se tournent vers une offre qui aura été plus médiatisée même si elle se trouve en dehors du territoire. Cela permet également de jouer à l'extérieur.

### **Ou bien compris par les collectivités publiques**

En parallèle, les collectivités publiques comme la Drac ou la Région notent également cette confusion et aimeraient plus de clarté et de coordination dans les différents dispositifs. Il faut faire attention toutefois : n'avoir qu'un chemin pour l'émergence peut être un frein à la diversité artistique. Il faut noter également que la pluralité des tremplins permet aux artistes de se produire sur scène plusieurs fois.

### **L'absence d'évaluation des dispositifs d'accompagnement**

Il n'existe pas de grille communes d'évaluation des dispositifs et bien souvent même pas d'auto évaluation formalisée au sein des dispositifs. Il est donc assez difficile de mesurer leur efficacité avec justesse.

### **LES GRANDS TÉMOINS**

**Clotilde Bernier**, responsable accompagnement, Paloma, Nîmes  
<http://paloma-nimes.fr/activites/accompagnement/>

Paloma est une structure publique (EPIC) qui a dans son cahier des charges des missions de service public et d'intérêt général dont l'activité d'accompagnement. Elle se décline en plusieurs volets : rendez-vous conseil, réunions d'information, ateliers, résidences et créations, pépinière artistique. Les moyens dédiés à ces missions sont importants [environ 45 000 euros sans les salaires (5 personnes travaillent sur le volet accompagnement à Paloma)]. Paloma veut être un espace de réflexion et d'expérimentation de l'accompagnement.

En plus des volets que l'on retrouve communément, Paloma a créé la pépinière « LaBelle Paloma » où intervient Christian Bordarier. LaBelle Paloma accompagne les groupes dans leur projet artistique par des compétences professionnelles techniques, artistiques et administratives. Chacun est suivi sur une période plus ou moins longue selon l'évaluation des besoins faite entre le groupe et Paloma. En plus de l'accompagnement dont peut bénéficier chaque groupe, les lauréats de LaBelle Paloma bénéficient aussi d'une visibilité nationale. Dans le cadre de ces actions, Paloma est ouverte aux partenariats et s'inscrit dans plusieurs dispositifs : locaux, régionaux, nationaux (RPM, Réseau Ressource, Fédélima). Elle travaille aussi de manière plus implicite dans les dispositifs d'accompagnement en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Régional et les Scène de Musique ACTuelles.

**Florian Olivères**, programmateur du Festival Détours du Monde de Chanac et responsable de dispositif SiLO : dispositif d'émergence pour les musiques traditionnelles et du monde

La création du SiLO est partie du constat qu'il existait finalement peu de groupes de musique du monde professionnalisés dans la région, alors que celle-ci est pourtant marquée par sa situation méditerranéenne, les influences migratoires et la vitalité musicale. Selon lui, l'avenir des musiques du monde et traditionnelles dépend de la capacité à mettre en œuvre des conditions intellectuelles, financières et matérielles, pour une vitalisation professionnelle. Le dispositif joue sur la porosité qui existe forcément entre la création et la diffusion.

Cette Fabrique Coopérative doit agir pour développer la création, la diffusion des musiques du monde et traditionnelles, sensibiliser les publics à ces musiques par un travail d'actions culturelles et d'éducation artistique en lien avec des structures relais installées sur le territoire de la Région Languedoc-Roussillon. Le SiLO est d'abord un outil coopératif de travail, de recherche, d'expérimentation, de création artistique et de rencontres conviviales et enrichissantes entre artistes, professionnels et citoyens.

Le SiLO propose à des musiciens et à des compositeurs de la région Languedoc-Roussillon, d'autres régions et même d'autres pays, des espaces de travail et un environnement professionnel pour accompagner et valoriser leurs démarches artistiques dont dépend la vitalité de la diversité culturelle et ceci sur le long terme

## **PRÉCONISATIONS**

### **Communication interne et évaluation**

Il serait intéressant d'arriver à des dispositifs plus complémentaires et moins juxtaposés du moins pour ceux qui dépendent de financements publics. Cela commence par l'instauration d'un dialogue entre les opérateurs ce qui pourrait permettre de :

- Mieux se connaître
- Comprendre les enjeux de chacun
- Pouvoir mieux aiguiller les artistes et créer des ponts entre les différentes offres
- Favoriser la venue des professionnels sur les différents tremplins et la création de collaborations entre eux et les musiciens accompagnés pour que le relais soit pris.

Pour cela, il semble indispensable d'instaurer un socle lexicologique commun qui permettra de situer ses actions en fonction des différentes typologies d'accompagnement

qui existent. Ce travail pourrait s'accompagner d'une réflexion sur le bien-fondé de mettre en place des grilles d'évaluation qualitative communes. **Un comité de coordination peut être mis en place à cet effet.**

### **Communication externe**

Il faut donner plus de lisibilité à cette offre d'accompagnement pour les musiciens. **La mise en place d'un guide exhaustif pourrait être envisagée.** Le format numérique serait préférable au format papier car il peut être réactualisé plus facilement à condition que quelqu'un soit missionné pour réaliser le guide et opérer les mises à jour.

### **Développement cohérent de l'écosystème**

Le sujet de l'accompagnement est révélateur des fragilités du secteur sur le territoire, et s'intègre dans une problématique globale qui fait également ressortir le manque de personnes qualifiées pour encadrer les musiciens professionnels.

Il apparaît donc fondamental de le penser en complémentarité avec l'action du réseau régional RCA (<http://rca-lr.org>), dont nombre de structures présentes ce jour sont membres.

Celui-ci porte :

- un groupe de réflexion sur l'accompagnement et la vitalisation artistique, qui peut servir de moteur pour une meilleure coordination
- un groupe de travail sur les développeurs d'artiste pour favoriser leur émergence et leur implantation en région.

---

7

Réfléchir en termes d'écosystème, plus que de dispositifs, est la condition sine qua non du renouvellement de l'offre d'accompagnement.